

La chambre des métiers répond au chef de l'État

Gérard Bobier dénonce les effets d'annonce et rappelle que la chambre des métiers est incontournable en matière de formation des apprentis.

Lors de ses vœux pour 2016, François Hollande s'est fixé l'objectif « qu'aucun apprenti ne soit sans employeur et qu'aucun employeur ne demeure sans apprenti. » Qu'en pensez-vous ?

« On ne peut qu'accueillir favorablement les mesures en faveur de l'apprentissage, mais on ne peut aussi que s'étonner de ce perpétuel mouvement de yo-yo. Le plan de relance pour l'embauche avait été une occasion manquée. La prime de 2.000 € annuelle allouée pour les salariés gagnant entre 1 et 1,3 fois le Smic concerne peu l'artisanat où les salaires sont supérieurs. Il y a trois ans, lors de la conférence sociale, on avait déjà annoncé le chiffre de 500.000 contrats d'apprentissage. Trois semaines après, on a supprimé toutes les aides avant de les rétablir un an plus tard. »

Vous pensez donc qu'il s'agit d'effets d'annonce ?

« On embauchera lorsqu'il y aura vraiment une relance économique. Emmanuel Macron est un homme brillant mais si on continue comme ça, on va à la catastrophe. En dérégulant à tout va, l'État se tire une balle



Gérard Bobier.

dans le pied. Ce sont les artisans qui, par le biais de la fiscalité, lui rapportent de l'argent. Alors, faisons en sorte qu'ils puissent se battre à armes égales. On se trouve face à une économie à deux vitesses avec les auto-entrepreneurs d'un côté, les artisans qualifiés de l'autre. En juin 2014, la loi Pinel avait renforcé la formation dans l'artisanat. Aujourd'hui, on nous dit que ces parcours de formation peuvent consti-

(Photo archives NR, Hugues Le Guellec)

tuer un frein à l'installation. Je le dis tout net, j'estime qu'il s'agit d'une "connerie fondamentale". »

Reste que le nombre de jeunes en apprentissage est en baisse...

« Au niveau national, cette baisse avoisine les 5 %. En Indre-et-Loire, le nombre de jeunes inscrits aux bourses d'apprentissage a légèrement augmenté par rapport à 2014 (64 jeunes de plus) ainsi

que le nombre de contrats signés (31 de plus) et d'entreprises inscrites (66 de plus). A Joué-lès-Tours, le campus des métiers formait, en 2015, 1.562 apprentis, soit 29 de plus qu'en 2014. Je rappelle que la moitié des apprentis formés en France le sont dans les centres gérés par les chambres de métiers et que ces centres ont une capacité de 25.000 places. »

Vous dites souvent que les pouvoirs publics n'ont pas une claire vision de ce qu'est l'artisanat. Pourquoi ?

« Ça fait trente ans qu'il en est ainsi. Les différents gouvernements n'ont jamais compris que 98 % des entreprises, tant en France qu'en Europe, ont moins de 50 salariés. Les plans de relance des TPE et PME sont dictés par les représentants des grands groupes. Nous, ce dont on a besoin, c'est d'une baisse immédiate et généralisée des charges et de la mise en place de règles d'exercice de la profession équitables. C'est d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui, les chefs d'entreprises sont épuisés. »

Propos recueillis
par Philippe Samzun